



AGENCE LIVRE  
CINÉMA & AUDIOVISUEL  
EN NOUVELLE-AQUITAINE

## Création et Accompagnement de l'initiative régionale

### Accompagnements et délégations en marchés et festivals nationaux et internationaux

Auteurs, autrices et cinéastes / producteurs et productrices

Dans la continuité des dispositifs de soutien et d'accompagnement à la création cinéma et audiovisuel des professionnels de la filière de Nouvelle-Aquitaine, ALCA propose d'accompagner les déplacements sur les marchés et festivals du cinéma et de l'audiovisuel.

Pour ces accompagnements ALCA propose une prise en charge financière selon les modalités présentées ci-dessous.

Ces délégations s'adressent aux auteurs, autrices, cinéastes et producteurs et productrices engagés dans une pratique professionnelle avérée. Les accompagnements liés à l'émergence sont proposés par ailleurs.

Ces délégations concernent les marchés et festivals hors Nouvelle-Aquitaine. Des accompagnements spécifiques sont proposés par ailleurs pour les manifestations du territoire par ALCA (Stand, rencontres professionnelles...).

#### I - Objectifs :

Ces délégations sont proposées pour :

- répondre aux objectifs régionaux : circulation des professionnels et des idées, repérer et accueillir des talents, développement de la coproduction internationale.
- accompagner les auteurs et producteurs de façon personnalisée en fonction de leurs besoins, être actif dans la mise en réseau et la visibilité des professionnels néo aquitains.

Elles permettent de :

- \*découvrir des réalisateurs et des projets / trouver un (co)producteur
- \*développer son réseau
- \*échanger avec d'autres professionnels et artistes français ou internationaux
- \*se confronter à l'environnement de la création et de la production

Ces formes d'accompagnement sont réservées aux auteurs et producteurs délégués en recherche ou développement de projets. Il ne s'agit pas d'un soutien dans le cadre d'une sélection officielle en festival.

#### II – Bénéficiaires :

Pour les producteurs et productrices, l'accompagnement est réservé aux producteurs délégués dont l'activité principale est la production

AGENCE LIVRE  
CINÉMA & AUDIOVISUEL  
EN NOUVELLE-AQUITAINE  
  
+33 (0)5 47 50 10 00  
[www.alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.alca-nouvelle-aquitaine.fr)

• Site de Bordeaux :

*Siège social*  
MÉCA  
5, parvis Corto-Maltese  
CS 81993  
33088 Bordeaux Cedex  
Siret: 834 315 657 00058

• Site de Limoges :

24, rue Donzelot  
87000 Limoges  
Siret: 834 315 657 00074

• Site de Poitiers :

62, rue Jean-Jaurès  
86000 Poitiers  
Siret: 834 315 657 00082

• Site d'Angoulême :

Maison alsacienne  
2, rue de la Charente  
16000 Angoulême  
Siret: 834 315 657 00066

APE 9499 Z

cinématographique et audiovisuelle. Une seule personne physique par société pourra être prise en charge pour chaque demande.

Pour les auteurs, autrices, cinéastes, l'accompagnement concerne les professionnels engagés dans une pratique qui constitue leur activité principale.

Les demandes de participation à un festival devront être en phase avec les rendez-vous professionnels incontournables pour le secteur d'activité des bénéficiaires.

Un même bénéficiaire (société ou auteurs, autrices, cinéastes) ne peut pas être aidé plus de deux fois par an.

### **III - Modalités :**

ALCA sélectionne les candidatures sur les critères suivant **et selon ses possibilités budgétaires :**

#### **1- Délégations Création :**

Les professionnels peuvent demander un accompagnement pour participer à l'un des marchés ou festivals référencés en Annexe (pour tout festival ou marché non inscrit sur la liste, merci de contacter l'agence).

Pour pouvoir bénéficier de cette forme d'accompagnement, la société demandeuse doit avoir produit au moins un film du genre correspondant au festival au cours des douze derniers mois pour le court-métrage et le documentaire ; des 24 derniers mois pour le long métrage ou la fiction AV (y compris pour les films en développement avec un contrat de cession de droit d'auteur).

Pour les auteurs, autrices, cinéastes, l'accompagnement concerne les professionnels engagés dans une pratique avérée qui constitue leur activité principale ; ils devront avoir eu au moins un film produit professionnellement dans les 24 derniers mois ou avoir obtenu une aide ou une bourse (régionales, nationale ou internationale) dans les 12 derniers mois.

Sur demande, 1 mois avant, uniquement via le formulaire délégation :

<https://framaforms.org/delegation-accompagnement-a-la-carte-formulaire-candidature-spontanee-1646383058>

#### **2- Délégations constituées par l'agence ou sur appel à candidature**

En fonction de l'actualité et des besoins recueillis l'agence peut cibler des bénéficiaires pour participer à des délégations ou proposer des appels à candidatures spécifiques.

Ex : Cannes, Annecy, ...

Sur proposition de l'agence via la newsletter ALCA et son site.

### **IV- Conditions :**

**L'accompagnement proposé par l'agence, dans la limite de ses moyens, est incitatif : la prise en charge ne concerne pas la totalité des frais.**

Prise en charge :

La prise en charge sera calculée suivant le cout du marché/festival.

Une grille indicative avec plancher et plafond est fournie pour chaque festival/marché (de 100€ à 450€ maximum).

La prise en charge s'effectue uniquement sur remboursement sur justificatifs.

La remise du formulaire « Délégations en festivals » dûment rempli et accompagné des justificatifs nécessaires déclenchera le remboursement par l'agence d'une partie des frais (seules les dépenses relatives au transport, à l'hébergement et aux frais d'accréditation ou frais promotionnels des projets présentés sont éligibles).

Il devra être remis dans un délai d'un mois après la fin de la manifestation.

**ALCA se réserve le droit de revoir les modalités de prise en charge financière suivant ses possibilités budgétaires.**

Engagements des professionnels accompagnés :

Prendre part aux rendez-vous professionnels déterminés avec l'agence ;

Organisation avec l'équipe d'ALCA d'une réunion et/ou envoi de bilan écrit à fournir dans les semaines suivant la manifestation.

**Contacts :**

**Noémie BENAYOUN**

*Chargée de mission Création et Initiative régionale*

05 47 50 10 08

[noemie.benayoun@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:noemie.benayoun@alca-nouvelle-aquitaine.fr)

**Maelys GOSSET**

*Assistante du Département Cinéma et audiovisuel*

05 47 50 11 31

[maelys.gosset@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:maelys.gosset@alca-nouvelle-aquitaine.fr)

## ANNEXE

### Liste des festivals éligibles pour l'accompagnement en délégation (issue des listes CNC)

#### Festivals en France :

- Aix-en-Provence : Festival Tout Courts ;
- Alès : Festival Itinérances ;
- Alpe D'Huez : Festival International du Film de Comédie ;
- Angers : Festival Premiers Plans ;
- Annecy : Festival du Film d'animation ;
- Aubagne : Festival International du Film ;
- Belfort : Festival Entrevues ;
- Brest : Festival Européen du Film Court ;
- Brive : Festival du moyen métrage de Brive ;
- Caen : 5 jours Tout Court ;
- Cannes : Festival International du Film / Quinzaine des Réalisateurs / Semaine Internationale de la Critique ;
- Clermont-Ferrand : Festival International du Court Métrage ;
- Créteil : Festival International de Films de Femmes ;
- Douarnenez : Festival de Cinéma ;
- Gardanne : Festival Cinématographique d'Automne ;
- Gérardmer : Festival international du film fantastique ;
- Gindou : Rencontres Cinématographiques ;
- Grenoble : Festival du Court Métrage en plein air ;
- La Bourboule : Plein la Bobine ;
- Lussas : Etats généraux du documentaire ;
- Lille : Rencontres audiovisuelles ;
- Marseille : Festival International du Documentaire (FID) ;
- Metz : Rencontres Européennes de Court Métrage ;
- Meudon : Festival du Court Métrage d'Humour ;
- Montpellier : Festival International du Film Méditerranéen ;
- Nice : Un festival c'est trop court ;
- Pantin : Festival international du Film Court ;
- Paris : Cinéma du réel / Paris tout court ;
- Strasbourg : Festival européen du film fantastique ;
- Rennes : Court Métrage ;
- Trouville : Festival Off-Courts de Trouville ;
- Villeurbanne : Festival du Film Court.

#### Festivals à l'étranger :

- Allemagne :
  - o Festival interfilm de Berlin ;
  - o Berlinale ;
  - o Dresden ;
  - o Oberhausen ;
  - o Hambourg ;
  - o Mannheim ;
  - o Stuttgart, Trickfilm ;

- Angleterre :
  - o Leeds ;
- Australie :
  - o Melbourne ;
  - o Sydney, Festival du Film ;
  - o Festival du court métrage de Sydney (Flickerfest) ;
- Autriche :
  - o Festival de Vienne (Viennale)
- Belgique :
  - o Bruxelles, Oh, ce court ! ;
  - o Namur ;
  - o Festival international du film fantastique de Bruxelles ;
  - o Festival d'animation Bruxelles (Anima) ;
- Brésil :
  - o Rio de Janeiro ;
  - o Festival international du court métrage de Rio de Janeiro (Curta cinema) ;
  - o Anima Mundi – Festival International du film d'Animation ;
- Burkina Faso :
  - o Fespaco ;
- Canada :
  - o Ottawa ;
  - o Toronto ;
  - o Montréal, Nouveau Cinéma ;
  - o Festival International de Film Fantasia ;
- Corée du Sud :
  - o Festival international du film de Busan ;
- Croatie :
  - o Festival du film d'animation de Zagreb (Animafest) ;
- Danemark :
  - o Odense ;
  - o Festival international du film de Copenhague (CPH:DOX) ;
- Ecosse :
  - o Festival international d'Édimbourg ;
- Émirats Arabes Unis :
  - o Festival de Dubaï ;
- Etats-Unis :
  - o Palm Springs ;
  - o Sundance Festival Films.
  - o Festival du film indépendant d'Aspen ;
  - o Festival de Cleveland ;
  - o Tribeca de New York ;
  - o Festival International de Rhode Island ;
- Espagne :
  - o Bilbao ;
  - o Barcelone Alternativa ;
  - o Festival du film fantastique de Stiges ;
  - o Valence ;
  - o Valladolid ;

- Finlande :
  - o Tampere ;
- Grèce :
  - o Drama ;
- Italie :
  - o Rome, Arcipelago ;
  - o Venise ;
  - o Sienna ;
- Iran :
  - o Téhéran ;
- Irlande :
  - o Festival du film de Cork (Corona) ;
- Japon :
  - o Festival international du film d'animation de Hiroshima ;
  - o Festival de Sapporo ;
  - o Festival international du film de Tokyo (Short shorts) ;
- Pays-Bas :
  - o Rotterdam, Festival International du Film ;
  - o Festival de Nimègue (Go Short) ;
  - o Festival du film documentaire d'Amsterdam (IDFA) ;
- Pologne :
  - o Cracovie ;
- Portugal :
  - o Espinho, Cinanima ;
  - o Vila do Conde ;
  - o Fundao, Imago ;
  - o Festival de Lisbonne (IndieLisboa) ;
  - o Festival Vila do Conde ;
  - o Festival International du Film documentaire de Lisbonne (Doclisboa) ;
- République Tchèque :
  - o Festival de Teplice (Anifest) ;
  - o Festival International du Film documentaire de Jihlava ;
- Russie :
  - o Festival international du film de Saint-Petersbourg (SPIFF) ;
  - o Festival international du documentaire, du court-métrage et du film d'animation de Saint-Pétersbourg (Message to Man) ;
- Suède :
  - o Festival international du court-métrage d'Uppsala ;
- Suisse :
  - o Genève, Cinéma Tout Écran ;
  - o Festival international du film de Locarno ;
  - o Festival de Nyon (Visions du Réel) ;
  - o Festival de Wintherthur ;
  - o Festival du Film Fantastique de Neuchâtel (NIFFF) ;
- Ukraine :
  - o Kiev, Molodist ;